ACTUALITÉS DES COUVERTURES COLLECTIVES D'ENTREPRISE

Juridique – Fiscal - Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

PPC 42

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance collective d'entreprise, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Se tenir informé des évolutions légales et réglementaires régissant les contrats de protection sociale complémentaire d'entreprise.

Quels objectifs pédagogiques ?

Analyser les différents textes et leur impact.
Partager les applications pratiques au regard d'une règle juridique nouvelle.
Anticiper les échéances pour mieux conseiller.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une revue très complète et analyse des nouveaux textes publiés ou des jurisprudences marquantes.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance collective.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX -VALLIER,

Expert en Protection sociale, rémunérations et assurance depuis 1995, tout d'abord chez un assureur, puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui chez August Debouzy, elle conseille et accompagne employeurs, branches professionnelles et acteurs de la protection sociale complémentaire dans ces domaines.

La formation en pratique…

Quand et où ?

28 novembre 2023
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Un panorama complet de l'actualité légale, réglementaire ou jurisprudentielle et notamment :

Lois de financement de la sécurité sociale – lois de finances :

- Projets de lois pour 2024

Réforme des retraites 2023 :

- Retour sur la LFRSS 2023
- Point sur les décrets
- Points de vigilance sur la politique des séniors

Prévoyance Complémentaire santé :

- Evolution du cahier des charges des contrats responsables : extension de la réforme du 100% santé ?
- La résiliation en 3 clics des contrats (entrée en vigueur au 1er juin 2023)
- Réforme de l'invalidité de base et impact sur la prévoyance complémentaire : un cafouillage…
- Portabilité et liquidation judiciaire : la jurisprudence Camaïeu

Assurances collectives :

- La notice d'information : Cass. Civ. 2e 30 mars 2023
- Articulation entre les articles 2 et 7 de la loi Evin : encore et toujours avec Cass. Civ. 2e 25 mai 2023

Redressements Urssaf en matière de protection sociale d'entreprise :

- Périodes transitoires pour la mise en conformité sur les catégories objectives (le BOSS et les anciens « Article 36 ») et sur les suspensions de contrat de travail
- Complémentaire santé et dispenses d'affiliation : Cas. Soc. 7 juin 2023

Épargne – Retraite supplémentaire – Partage de la valeur

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation complète, adaptée à mes attentes, du temps pour échanger, c'est appréciable. »
CH, Responsable affaires grands comptes, LA MUTUELLE GÉNÉRALE

« Programme très intéressant, adapté à l'actualité et à l'activité du stagiaire. »
TC, Chargée d'études métier, ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

« Formation très interactive et efficace. »
LR, Chargée d'études métier – ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

« Très bien, les exemples et cas pratiques sont d'une grande utilité. »
OC, Actuaire associé - MMA

Cette formation est proposée en partenariat avec AUGUST DEBOUZY